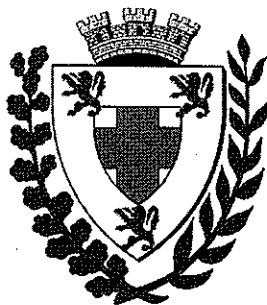


DÉPARTEMENT  
du NORD

ARRONDISSEMENT  
de LILLE

CANTON  
de VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE  
DE  
TOUFFLERS

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept** , le **vingt-sept septembre** , à **vingt heures** , le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 20/09/2017** .

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Présents :**

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATTRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

### OBJET

**BOURSE D'ETUDES**  
**Taux**  
**2017**

Il est proposé au Conseil Municipal , d'accorder une aide à la rentrée scolaire de 65 € pour l'année scolaire 2017 - 2018.

conditions :

\*être domicilié à Toufflers au 1 septembre 2017

\*enfant en collège , lycée , étudiant , apprenti sous contrat d'apprentissage , né après le 31 août 1997

\*famille dont le quotient familial est inférieur ou égal à 9710 euros par an ,sur les revenus 2016 , au sens fiscal , c'est à dire revenu fiscal de référence de la famille divisé par le nombre de parts fiscales de la famille

La demande devra parvenir en mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017

Documents à produire :

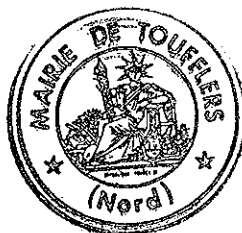
Livret de famille , certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage , justificatif de domicile et copie de la feuille d'imposition 2017 sur revenu 2016

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire , après avis éventuel de la commission finances , pour appliquer cette délibération la dépense sera imputée sur le budget 2017 au titre de l'article 6714.

Adopté par 25 voix pour - 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : \

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme



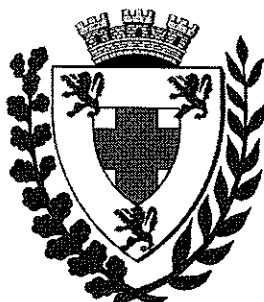
Le Maire,

Alain GONCE

DÉPARTEMENT  
du NORD

ARRONDISSEMENT  
de LILLE

CANTON DE  
VILLENUEVE D'ASCQ



COMMUNE  
DE  
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept**, le **vingt-sept septembre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE**, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20/09/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

**Présents :**

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATTRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

**OBJET**

**METROPOLE EUROPEENNE DE  
LILLE  
Ouvertures dominicales des  
commerces  
Année 2018  
Avis du Conseil**

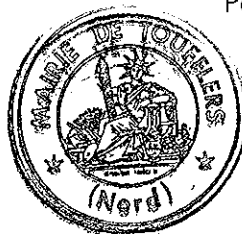
Par délibération du 1<sup>ER</sup> Juin 2017 , la Métropole Européenne de Lille a décidé de limiter le nombre d'ouvertures dominicales des commerces de proximité en 2017 à 8 dimanches maximum ( 7 dates fixées et 1 date libre au choix du Maire de la Commune ).

Il vous est proposé d'entériner la décision communautaire.

Adopté par 20 voix pour [ groupe Ensemble pour Agir et M.CIMETIERE –  
5 voix contre [ groupe Action Municipale ] - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : néant

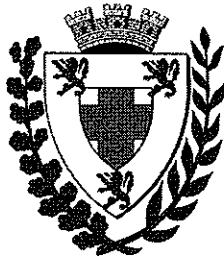
Fait et délibéré le jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Alain GONCE



COMMUNE DE TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept , le vingt-sept septembre à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20 Septembre 2017**.

**Nombre de conseillers en exercice : 27.**

**Présents :**

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

-----

**O B J E T**

**METROPOLE EUROPEENNE  
DE LILLE  
Transfert charges  
Espace Naturel  
Métropolitain  
Reprise  
Rapport d'évaluation  
Avis Conseil**

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation de la charge financière nette des compétences transférées des communes à la Métropole Européenne de Lille.

La CLECT s'est réunie le 29 Juin 2017 pour examiner les valorisations de la reprise des Espace Naturels Métropolitains à la Métropole Européenne de Lille.

Le rapport, approuvé à la majorité des membres de la commission, n'a pas indiqué d' incidence sur ces reprises pour la Commune de TOUFFLERS.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1609 nonies C,  
Vu le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 29 Juin 2017,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'approuver le présent rapport de la CLECT et la valorisation des charges et des produits transférées à la Métropole Européenne de Lille.

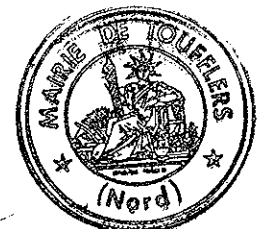
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

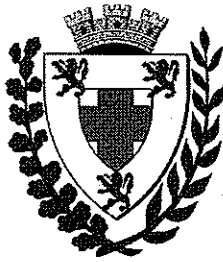
Pour Extrait conforme

Le Maire

A.GONCE



-----  
CANTON DE  
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFLERS

L'an deux mille dix-sept , le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20 septembre 2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

**Présents :**

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATTRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

**OBJET**

**« FETE DU VILLAGE »  
25 Juin 2017  
Subventions aux  
Associations**

Il vous est proposé d'allouer une subvention aux associations ayant participé à la « Fête du Village » organisée le 25 Juin 2017 comme suit :

Association concernée	Montant alloué
<b>COLOMBOPHILES</b>	<b>60 €</b>
<b>RANDONNEURS TOUFLERS</b>	<b>120 €</b>
<b>DONNEURS DE SANG</b>	<b>120 €</b>
<b>TOUFLERS ATHLETIC FOOTBALL</b>	<b>60 €</b>

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : Néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

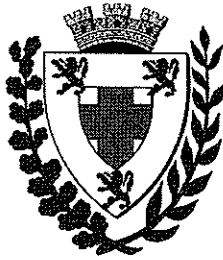
Pour Extrait conforme

Le Maire



Alain GONCE

-----  
CANTON DE  
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille dix-sept , le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20 septembre 2017**.

**Nombre de conseillers en exercice : 27.**

**Présents :**

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludvine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSAK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

**ASSOCIATION des  
PROPRIETAIRES et USAGERS  
Du  
PARC D'ACTIVITES de  
ROUBAIX Est  
Contribution 2016**

-----  
Considérant que la Commune possède le nouvel atelier technique dans le cadre du périmètre du Parc d'Activités de Roubaix Est , il vous est proposé d'autoriser le versement d'une contribution d'un montant de 583.32 € à l'Association des Propriétaires et Usagers du Parc D'Activités de Roubaix Est , au titre de l'année 2016.

Le crédit correspondant à cette dépense est prévu à l'article 6574 du Budget Primitif 2017.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : /

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour Extrait conforme

Le Maire

Alain GONCE



-----  
CANTON DE  
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille dix-sept , le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 20 septembre 2017.**

**Nombre de conseillers en exercice : 27.**

**Présents :**

TIBERGHEN Patrick , WAMBECCQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHAAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

-----  
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à continuer à laisser à disposition des Toufflersois , les garages acquis par la municipalité en 2017 , situés rue de l'église et rue des champs .

Les occupants actuels de ces garages ont été informés par les vendeurs de cette éventualité .

**OBJET**

**GARAGES  
Rue de l'Eglise  
Location**

Cette occupation " précaire " , sans bail se fera en échange d'un " loyer " mensuel de 40 € à payer à la mairie de Toufflers depuis le premier jour du premier mois suivant l'acte définitif d'achat , jusqu'au dernier jour du dernier mois précédant la mise à disposition de ces garages par la Municipalité de Toufflers .

Mise à disposition demandée par courrier municipal aux " occupants " connus des garages.

Le loyer , payable d'avance pour une période de 3 mois , fera l'objet d'une émission d'un titre de recettes auprès du Centre des Finances Publiques de LANNOY.

Ces recettes s'imputeront à l'article 752 du Budget Primitif 2017.

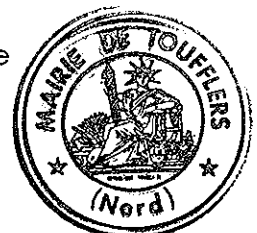
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour Extrait conforme

Le Maire

Alain GONCE



-----  
CANTON DE  
VILLENUEVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille dix-sept , le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20 septembre 2017**.

**Nombre de conseillers en exercice : 27.**

**Présents :**

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine, PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

**Procuration :**

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

**Absents non excusés :**

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

**OBJET**

**FRITERIE des EOLIENNES  
Rue de Lys  
Péril Imminent**

« La Friterie dite des Eoliennes » située rue de Lys et donnant sur le « parking » est depuis de nombreux mois fermée.

Son « environnement » non entretenu laisse fortement à désirer.

Des « personnes » sont déjà venues s'introduire dans cette propriété , et la sécurité n'y parait pas maximale de par la présence possible de « bonbonnes de gaz » et autres objets.

Afin d'éviter tout accident , il vous est proposé d'engager une procédure de péril imminent.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre - 0 abstention -  
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour Extrait conforme



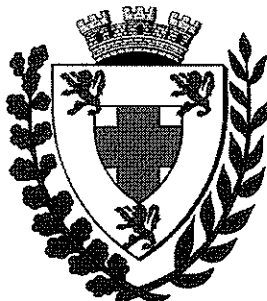
Le Maire

Alain GONCE

DÉPARTEMENT  
du NORD

ARRONDISSEMENT  
de LILLE

CANTON DE  
VILLENUEVE D'ASCQ



COMMUNE  
DE  
TOUFFLERS

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix-sept**, le **vingt-sept septembre**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **20/09/2017**.

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

### Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHOUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , PIETRZAK Ludivine , ADYNS Guy , LEMAN Henri-Pierre , CIMETIERE Xavier

### Procuration :

HALLAERT Christophe qui donne procuration à DOVERGNE Jean-François  
BOUREZ Delphine qui donne procuration à BERNARD Marie Françoise  
DEGOBERT Paulette qui donne procuration à ADYNS Guy  
DELATTRE Réjane qui donne procuration à LEMAN Henri-Pierre  
BALSACK Sylvie qui donne pouvoir à CIMETIERE Xavier

### Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

### O B J E T

**RESTRUCTURATION  
Du  
RESTAURANT SCOLAIRE**

**A M O  
(assistant à maître  
d'ouvrage)**

**Décision de la C.A.O**

Par délibération du 17 Mai 2017, le Conseil Municipal a autorisé l'engagement de la procédure visant à désigner l'assistant à maître d'ouvrage [ A M O ] dans le cadre de l'opération dénommée « Restructuration du Restaurant Scolaire ».

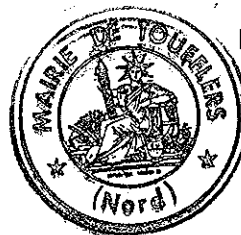
Un appel à candidature a été publié dans la revue « La Chronique des Travaux publics ».

La Commission Communale d'Appel d'Offres réunie les 28 juin et 12 juillet 2017 a examiné les candidatures parvenues dans les délais fixés dans l'annonce précitée ( 5 candidats ).

Après délibération et considérant les critères de sélection des candidats, la C.A.O a retenu le cabinet TW INGENIERIE de ROOST-WARENDIN.

L'acte d'engagement leur a été notifié par recommandé avec A.R pour un montant de 19 220 € TTC.

Rappelons que la mission de cet assistant à maître d'ouvrage consistera en la conduite d'opération totale et commencera par l'élaboration du cahier des charges de cette opération.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GONCE